



SAINT MARTIN DE LONDRES

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Ce mandat 2014-2020 prend fin dans quelques semaines, et avec lui se finalisent ainsi les dernières opérations programmées.

Après la **Halle des sports** dont le bâtiment est terminé et ses abords en cours d'aménagement, trois autres chantiers prévus au budget communal 2019 sont en cours de réalisation :

- **L'agrandissement du cimetière des Hautes Garrigues**, dont la superficie passe de 1 300 à 3 200 m², incluant un espace « jardin du souvenir » ainsi que la création d'un second accès, avec parking et aire de détente dotée de bancs, de 700 m² ;
- **L'aménagement de voies douces** le long du Rieurtord et autour de l'école élémentaire, alliant le côté bucolique et la sécurité demandée par les parents des enfants se dirigeant vers le bus scolaire ;
- **La rénovation complète du sol du stade de foot** dont les études pour un drainage efficace et une utilisation de 40 heures par semaine, compte tenu des 184 joueurs encadrés par 20 dirigeants, se terminent ce trimestre permettant de lancer les travaux dès la fin de l'hiver.

L'aire de covoiturage au rond-point de la Gloriette, que nous avons sollicitée auprès du Département, sera réalisée et financée par ce dernier, début 2020. Une trentaine de places, dont deux dotées d'une borne de recharge pour véhicules électriques, seront mises gratuitement à disposition des automobilistes partageant leurs trajets.

Concernant le personnel communal, je me dois de vous signaler le départ à la retraite, grandement méritée, de M. Denis Dusfour, Responsable du Service Technique qui, après 39 ans d'excellents et loyaux services pour notre commune, a quitté ses fonctions le 31 octobre. Je le remercie à nouveau pour sa fidélité, son engagement constant et son efficacité sans faille. Son successeur, M. Martial Pempoulo a pris ses fonctions le 1^{er} octobre, permettant un mois de « tuilage » au côté de Denis.

Toujours au sujet du personnel, suite principalement aux nombreux départs à la retraite, il est à noter que sur les 16 agents que compte aujourd'hui votre mairie, 11 auront été recrutés durant ce mandat, rajeunissant de fait sa moyenne d'âge. Je profite de cet édito en tant que Maire pour rappeler encore à quel point je suis satisfait de la qualité et de l'efficacité de cette équipe municipale sous la conduite de sa Directrice M^{me} Fleur-Alice Furminieux. Grand merci à eux.

Je vous invite maintenant à découvrir les nombreux articles de ce 35^{ème} Echo Municipal et vous souhaite, à vous et à vos proches, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Jean-Louis Rodier
Maire de Saint Martin-de-Londres



Le Conseil Municipal vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux le vendredi 24 janvier 2020 à 18h30 dans la salle des rencontres.

FINANCES

Malgré une évolution de plus en plus rigoureuse des aides et dotations de Finances publiques envers les communes, nous avons pu réaliser les investissements souhaités et même les compléter par des projets non prévus initialement.

Notre marge de manœuvre sur des réductions de charges de Fonctionnement a été très limitée vu que nous avons, depuis longtemps, réduit autant que possible nos dépenses municipales générales, hormis les subventions aux Associations que nous estimons essentielles afin que les bénévoles soient soutenus dans leurs actions dont bénéficie toute la population.

Aussi, pour réaliser tous nos investissements, nous avons agi sur deux facteurs :

- une augmentation des taux d'Impôts locaux, augmentation très modérée suite à l'engagement du Maire auprès des citoyens, soit +1,2 % par an en moyenne sur ce mandat 2014-2020,
- un emprunt de 1 Million d'euros, du fait de notre endettement devenu quasiment nul, et grâce aux taux actuellement très faibles pratiqués sur le marché.

Ceci nous a permis d'éviter tout arrêt ou report d'investissements tels les trois derniers chantiers en cours -*Agrandissement du cimetière, nouvelle pelouse synthétique du stade foot, tranche n°1 des voies douces*, représentant à eux trois un montant de 1,4 million d'euros inscrits dans nos dépenses 2019.

Ainsi, après avoir décomptés les paiements nécessaires à ces trois réalisations, notre capacité financière restante comprendra :

- le solde 2019 d'environ 210 000 €,
- les recettes prochaines dues au remboursement par l'Etat de la TVA (payée sur les travaux réalisés et engagés en 2018 et 2019), recettes estimées à 950 000 €,
- l'excédent de Fonctionnement 2020 prévu à 340 000 €.

Cette Capacité d'AutoFinancement (CAF) représentera, à la fin de ce mandat, une disponibilité financière de 1,5 million d'euros pour des investissements futurs.

Il est toujours utile de rappeler que les investissements communaux sont une participation significative au soutien de l'activité économique locale et, par conséquent à l'emploi, si important de nos jours.

A noter enfin que notre endettement sera, début avril 2020, de 985 000 €.

En terme technique financier, cela se traduit par un indicateur de durée d'extinction de la dette inférieur à 3 ans, compte tenu de notre excédent annuel de Fonctionnement, alors que la moyenne des communes en France est de 5,8 ans.

TRAVAUX

INAUGURATION DE LA HALLE DES SPORTS LE 7 DÉCEMBRE 2019



Le samedi 7 décembre 2019 à 11h a eu lieu l'inauguration protocolaire de la nouvelle Halle des sports, en présence du Sous-Préfet, des élus représentant les collectivités locales -Région, Département, CCGPSL-, du Député de la circonscription, de deux Sénateurs du Département et de la Députée Européenne. Les Maires de communes voisines, les élus municipaux, le personnel communal et les responsables des entreprises ayant participé à la réalisation avaient été conviés et sont venus nombreux pour admirer cette nouvelle infrastructure communale.

D'une superficie de 1 800 m², cette Halle des sports a été construite à proximité immédiate du complexe ludico-sportif existant (école élémentaire, gymnase, terrain de foot, terrains de tennis, dojo, salle des jeunes, plateau multisports, skate parc et jeux pour enfants).

Le coût total des travaux et maîtrise d'œuvre se monte à 2,6 Millions d'euros hors taxes, dont près de 50% de subventions ont été octroyées à la commune.

Sur le toit, 800 m² de panneaux photovoltaïques produisent de l'énergie. Le surplus non consommé est vendu sur le réseau électrique public (cf. page 4).

Bien que communal, cet équipement pourra accueillir des associations sportives des villages du bassin de vie.



DERNIÈRES ACTIONS MUNICIPALES DU MANDAT EN COURS

Les derniers chantiers prévus dans ce mandat sont en cours d'exécution.

EXTENSION DU CIMETIÈRE DES HAUTES GARRIGUES

Bien qu'obligatoire pour toutes les communes, la réalisation ou l'extension d'un cimetière est la seule opération qui ne bénéficie d'aucune subvention.

Le montant des travaux est estimé à 350 000 €ht qui permettront de réaliser les 1 900 m² d'extension et les 700 m² de la seconde entrée comprenant un parking et un espace repos.

La fin des travaux est prévue au printemps 2020.

RÉNOVATION DU SOL DU STADE DE FOOT

Notre Maître d'Œuvre, le cabinet SERI, a terminé ses études et a établi le Cahier des charges.

Les appels d'offres ont été lancés fin novembre 2019. Les entreprises seront sélectionnées en janvier 2020.

Parallèlement des demandes de subventions ont été adressées au Département, à la Région, à l'Etat et à la FFF.

Le coût de l'opération s'élève à 550 000€ ht.

Les différentes étapes des travaux se composent de :

- décaissement sur 40 cms,
- drainage et sous-couche de souplesse,
- gazon synthétique de 45 mms, avec billes élastomères.

La clôture sera entièrement refaite afin de respecter les distances autour de la zone de jeu.

Les peupliers dont les racines envahissent le terrain devront être abattus.

La haie de cyprès au nord du terrain, le long de l'impasse du Mille Club, pourra également être supprimée pour permettre un déplacement réglementaire de la clôture.

Dès les accords des subventions reçus, les travaux du sol proprement dit pourront commencer (février ou mars 2020 si pas de retard de ces accords).

AMÉNAGEMENT DE VOIES DOUCES

Les architectes urbanistes, en lien avec les Architectes des Bâtiments de France, ont défini précisément l'aménagement de la première tranche des travaux à réaliser. Le montant estimé est de 340 000 €ht.

Des retours positifs de demandes de subventions nous sont parvenues :

- Département : 60 000 €
- Région : devrait confirmer 60 500 €.

Les premiers « coup de pelles » doivent débuter fin janvier

SOMMAIRE

Votre Mairie

FINANCES	p.02
TRAVAUX	p.03
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE	p.04
ÉCONOMIE D'ÉNERGIE	p.04
MOBILITÉ/ENVIRONNEMENT	p.04
URBANISME	p.05
ÉLECTIONS MUNICIPALES	p.05

Actualité

INTERCOMMUNALITÉ	p.06
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	p.07
MARCHÉ DOMINICAL	p.08
ALSH ADOS DU SIVU ESMM	p.08
MÉTÉOROLOGIE	p.09
PONTERANGA UN PONT VERS L'AFRIQUE	p.09

Loisirs

CINÉMA	p.10
FESTA TRAIL	p.10
AMICALE DES POMPIERS	p.10
U.S.S.M. (Foot)	p.11
TENNIS CLUB	p.11

Service administratifs

OUVERTURE PASSEPORT - CARTE D'IDENTITÉ	p.12
CONTACTS	p.12
URBANISME	p.12
POLICE MUNICIPALE	p.12

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Le développement de la commune doit se faire, autant que possible, dans le cadre des nouvelles orientations en termes de **Mobilité**, c'est à dire des modes de transport favorisant les **économies d'énergie**. Cela passe par de nouveaux moyens de déplacement et idéalement, pas -ou très peu- de déplacement. Les actions engagées ci-dessous devraient y contribuer :

INSTALLATION SUR LA COMMUNE D'UN SUPER-MARCHÉ AVEC STATION-SERVICE

Managé par le même commerçant que celui du Vival de la Place de la Fontaine, cette moyenne surface répondra à trois objectifs positifs :

- conserver l'**activité parallèle** existante au Centre du village,
- **éviter** à nos concitoyens de se déplacer vers les grandes surfaces alentours,
- **créer des emplois** locaux.

Travaux prévus début 2020 à la ZAE de la Liquière.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

ECLAIRAGE PUBLIC AVEC DES LAMPES LED

Depuis 2016 un programme de réduction de la consommation d'énergie pour notre éclairage public a été lancé. Chaque année nous inscrivons au Budget de la commune le remplacement de 17 à 18 lampadaires avec des ampoules basse consommation de type LED (Light Emitting Diode).

Ainsi en 2020, soit à la fin du contrat en cours, auront été installées une centaine de lampes à économie d'énergie. De plus chaque lampadaire peut être réglé pour une baisse d'intensité la nuit, amplifiant cette baisse de consommation.

PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE

Avec la réalisation de la Halle des Sports, ont été mis en service **800 m² de panneaux solaires** sur la toiture. Ces derniers ont trois fonctions :

- permettre l'auto consommation pour la Halle des Sports elle-même,
- alimenter les bâtiments municipaux grâce au branchement de ces panneaux à notre compteur tarif jaune,
- revente du surplus d'électricité, produite à certaines heures, à la Coopérative d'électricité CESML.



AGRANDISSEMENT DE LA ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Les **17 lots** en cours de viabilisation dans la ZAE de la Liquière vont permettre l'installation de nouvelles entreprises ou de nouveaux artisans, souvent à la recherche de collaborateurs. Cela permettra d'offrir, sur place, **des emplois** bien souvent recherchés vers la métropole avec leurs déplacements quotidiens que cela engendre (économie de carburant, CO2, ...). Les travaux ont commencé et, avec eux, les premiers compromis de vente ont été signés.



MOBILITÉ/ENVIRONNEMENT

CRÉATION D'UN ESPACE DE COVOITURAGE

Le plan d'une zone de stationnement destinée au Covoiturage a été arrêté avec le Département. Son emplacement est idéalement situé, au carrefour des axes Nord-Sud Ganges-Montpellier et Est-Ouest Vallée de la Buèges-Saint Mathieu-de-Trévières.

Trente places de parking, éclairées, permettront aux occupants de véhicules de se regrouper pour en emprunter un seul, limitant ainsi les consommations d'énergie et leurs pollutions.

Deux emplacements pour recharge de véhicules électriques ainsi qu'un espace vélos sont inclus dans cette infrastructure.

Début des travaux prévu au 1^{er} trimestre 2020.

REZO POUCE

REZO POUCE est un réseau d'auto-stop organisé répondant à des besoins de trajets quotidien de courtes distances (allez chez des amis, chez le médecin, faites des courses) en complément des transports existants. Il s'agit avant tout d'un mode de **déplacement durable** qui limite l'utilisation des véhicules.

Plus de **130 arrêts** REZO POUCE ont été implantés dans les communes du Grand Pic Saint-Loup.

Dès l'âge de 16 ans (avec autorisation parentale), vous pouvez vous inscrire gratuitement via le site internet www.rezopouce.fr ou dans l'une des mairies du Grand Pic Saint-Loup, muni d'une pièce d'identité (et de celle de votre responsable légal). Vous pouvez être le conducteur/transporteur (un autocollant est à apposer

REZO POUCE C'EST :

- BON POUR L'ENVIRONNEMENT.
- UN BON MOYEN DE RÉDUIRE SES FRAIS DE DÉPLACEMENTS.
- UNE OPPORTUNITÉ DE RENCONTRER DES PERSONNES SYMPAS, LE TEMPS D'UN TRAJET.
- GRATUIT POUR LES CONDUCTEURS.

REJOIGNEZ-NOUS !

Rendez-vous en Mairie ou sur notre site Internet
Renseignements par tél : 05 63 05 08 00
Liste des arrêts sur le site www.rezopouce.fr
rubrique « carte du réseau ».

sur le véhicule) ou passager /auto-stoppeurs. Après acceptation de la charte REZO POUCE vous recevrez un **kit mobilité** et une **carte de membre** personnalisée (avec photo et numéro d'identifiant).

Avec un temps d'attente moyen de seulement six minutes aux arrêts sur le Pouce, le stop est un moyen de déplacement convivial, écologique et économique !

Nouveauté : rester informé et partager vos trajets depuis l'application pour smartphone.

BORNES DE RECHARGES ÉLECTRIQUE POUR VÉHICULE

Deux emplacements situés sur le parking des écoles, sis route du Pic Saint Loup, à proximité du cœur du village et de ses commerces. Deux véhicules peuvent se recharger simultanément.

Conditions d'accès :

- vous êtes abonné : vous détenez un pass qui vous permet de badger sur la borne et de charger votre véhicule. Vous payez par prélèvement mensuel.
- vous êtes un utilisateur occasionnel : vous devrez utiliser l'application REVEO sur votre smartphone. Vous payerez votre session de charge au tarif non abonné.



Pour information, voici le nombre de charges enregistré depuis la mise en places de bornes en 2017 :

2017 : 15 charges
2018 : 76 charges
2019 : 67 charges

Plus de renseignement : reveocharge.com/fr

AIRE DE CAMPING-CARS

Depuis de nombreuses années, la commune est pourvue de six emplacements réservés aux camping-car, situés Rue des Sapeurs à deux minutes du cœur du village et de ses commerces. Ceux-ci sont équipés de récupérateur d'eaux usées, de bornes électriques et d'un point d'eau potable. Tout voyageur souhaitant bénéficier de ces services doit se présenter en Maire.

URBANISME

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 10/11/2014, le conseil municipal a **prescrit l'élaboration du PLU**. Suite à l'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pic Saint Loup - Haute Vallée de l'Hérault le 08/01/2019 et la demande pressante des services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Conseil Municipal a dû **débattre une cinquième fois sur les orientations générales du projet de Plan d'Aménagement de et Développement Durable (PADD)**.

Ainsi, il a été exigé de diminuer la surface des extensions sur les secteurs de Clermau et de Vendoulières. La totalité des surfaces comptabilisées en extension s'élevant à 11,3 ha, conformément à la sollicitation des services de l'Etat.

Une **réunion publique** s'est tenue à la salle des rencontres le **mardi 10 décembre 2019** à 18h afin de présenter le projet de règlement et de zonage avant l'arrêt du PLU par le conseil municipal.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Destinées à renouveler l'ensemble des conseillers municipaux et des conseillers communautaires, les élections municipales sont organisées aux dates suivantes :



1^{er} tour : dimanche 15 mars 2020
et
2nd tour : dimanche 22 mars 2020

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques.

Les électeurs doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 7 février 2020.

Plus d'informations : www.saint-martin-de-londres.fr - rubrique "Votre Mairie/Etat civil/Elections".



INTERCOMMUNALITÉ

INFORMATIONS ET ACCOMPAGNEMENT POUR LES DÉMARCHES RELATIVES AUX IMPÔTS

Depuis peu, la Maison de Services au Public (MSAP) vous accompagne dans vos démarches relatives aux impôts, en lien étroit avec la **Direction départementale des Finances publiques de l'Hérault** (DDFIP34). Les services rendus concernent principalement l'information générale de base, l'accompagnement des démarches administratives par le biais des télé-procédés sur le site impots.gouv.fr. Les principaux services en ligne concernent :

- la déclaration de revenus,
- la création du compte fiscal,
- l'impression des avis d'imposition,

- effectuer une réclamation,
- payer un impôt, une amende ou un timbre fiscal, ...

Par ailleurs, la MSAP pourra accompagner les usagers pour l'établissement d'une relation à distance avec un agent du SIP, dans le cadre d'un rendez-vous, via un dispositif de visiocommunication.

Informations et rendez-vous au : **04 67 55 87 26**



PERMANENCE SUR LE DROIT DU LOGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence Départementale pour l'information sur le logement de l'Hérault (Adil 34), centre d'information sur l'habitat, la Communauté de Communes Grand Pic Saint Loup offre à ses habitants à partir du 15 novembre 2019 un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant le logement et l'habitat.

L'Adil 34 a pour mission d'informer les usagers, locataires, propriétaires occupants ou bailleurs, copropriétaires, sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif, ou encore sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accès à la propriété.

Un conseiller-juriste spécialisé dans le droit, le financement et la fiscalité du logement répondra à vos questions dans l'une des permanences mises en place sur le territoire intercommunal :

- Le 1^{er} vendredi du mois, de 09h30 à 12h30 à l'Hôtel de la Communauté de communes : 25, Allée de l'Espérance à S^t-Mathieu-de-Trévières,
- Le 3^{ème} vendredi du mois, de 9h30 à 12h30 à la Maison de Services au Public (MSAP) du Grand Pic Saint-Loup : 9, Place de la Mairie à S^t-Martin-de-Londres.

Pour être reçu, prenez rendez-vous en ligne à partir du site internet de l'Adil : www.adil34.org ou contactez son secrétariat au **04 67 55 55 55** (taper 3). Vous pouvez aussi avoir accès à un conseiller juriste du lundi au vendredi (sauf le 4^{ème} vendredi du mois), de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h en appelant au : **04 67 55 55 55** (taper 1). Pour plus d'informations, consulter son site internet : www.adil34.org.

L'Adil de l'Hérault, association loi 1901, agréée par le Ministère du Logement, réunit l'Etat, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Une question logement ?

- Juridique
- Fiscale
- Aides et Financements

Frappez à la bonne...

ADIL DE L'HERAULT

Des permanences assurées sur le territoire de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup de 9h30 à 12h30



- Le 1^{er} vendredi du mois à Saint-Mathieu-de-Trévières (Hôtel de la Communauté - 25, Allée de l'Espérance)
- Le 3^{ème} vendredi du mois à Saint-Martin-de-Londres (MSAP - 9, Place de la Mairie)

Une équipe de conseillers juristes à votre service

Prise de Rdv en ligne : www.adil34.org
04 67 55 55 55 (Taper 3)



Des conseils gratuits et en toute objectivité pour vous aider dans vos démarches

TRI - RECYCLAGE - DECHETS

Comme vous avez pu le constater sur la place du marché nous nous efforçons, avec l'aide de la communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup d'être le plus explicite possible pour le tri et le recyclage des déchets.

Ainsi, nous vous rappelons que tout déchet un peu volumineux ou encombrant doit être amené en déchetterie et ne doit pas être laissé aux pieds des conteneurs comme dépôt « sauvage ».

Par ailleurs, nous vous demandons de bien vouloir **aplatir tous les cartons** que vous déposerez dans les bacs jaunes de recyclage, cela permettra de gagner de la place et à chacun de déposer son tri.

La communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup a pour mission de collecter les déchets et de les transporter. Tous ces déchets sont valorisés et ne sont pas enfouis.

Le tri représente environ 2 200 tonnes par an. Il y a encore **16% d'erreur** de tri, donc appliquons-nous et **relisons les consignes** de tri indiquées sur les conteneurs en cas de doute.

Cependant, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !!!!

Notre société de consommation nous incite à consommer toujours plus, sans se poser la question sur le devenir du produit usager.

Le recyclage est une chose nécessaire mais pas suffisante pour faire face aux volumes des déchets générés. N'est-ce pas se donner bonne conscience de se dire que l'on recycle et que l'on trie ses déchets ? Essayons plutôt d'en produire moins !

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Chaque année fin novembre, les Banques alimentaires collectent de la nourriture, en particulier aux portes des supermarchés.

À cette occasion, chacun peut aider le **plus important réseau d'aide alimentaire de France** à constituer de précieux stocks de secours pour l'hiver. Une manière efficace de concrétiser sa solidarité avec des familles en difficulté.

À Saint-Martin-de-Londres, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** participe régulièrement à cette opération avec l'aide des deux épiceries du village. Cette année, les **29 et 30 novembre**, sur la place de la fontaine, les bénévoles ont engrangé **près d'une demi-tonne de produits indispensables** qui seront utilisés ici-même au village : pâtes, huile, sucre, confitures et autres cassoulets ou saucisses-lentilles, bien sûr, mais aussi dentifrice ou lessive, sans oublier quelques douceurs pour Noël !

Cette fois encore, la générosité des Saint-martinais s'est manifestée. Comme dans la légende du saint homme partageant sa cape, beaucoup ont eu à cœur d'offrir une part de leurs courses, de façon à soutenir des voisins inconnus qui traversent une mauvaise passe.



Le 6 octobre dernier, la commune a célébré un très bel évènement :

les 10 ans du marché. Une petite bulle dans son histoire, mais un grand symbole témoignant de l'importance de ce rendez-vous dominical apprécié de tous, d'ici comme d'ailleurs.

A cette occasion, la Mairie aidée par **Entrepic** (association des commerçants sédentaires), la **Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)**, le **Syndicat des marchés de France**, les **commerçants non-sédentaires**, ainsi que l'**Office de Tourisme** ont proposé une matinée pas comme les autres. Un manège local amusant les petits pendant que la **Fanfare Los Neblats** et la **Fanfare de l'Avenir** divertissaient les plus grands. Tous les acteurs de l'évènement portaient un T-shirt offert par Entrepic sur lequel nous pouvions découvrir le nouveau logo du Service municipal du Marché.

Les nombreux visiteurs -venant même de loin- ont également pu participer gratuitement à une **grande Tombola**. Les commerçants ont en effet réuni plusieurs lots et gains d'un montant total dépassant 2 000 €. En fin de matinée, après le mot du Maire, en parallèle

d'un apéritif offert, le tirage au sort à ravis une vingtaine de gagnants. Ils sont repartis avec plusieurs bons et/ou lots à faire valoir chez les différents commerçants dès le dimanche suivant.

Si cette belle matinée a enchanté les visiteurs et fait beaucoup de publicité pour notre village, elle aura surtout été l'occasion de **remercier et de renforcer le lien de tous les acteurs** du marché. Il est bon de rappeler que sur la soixantaine d'exposants (en haute saison), il en est près de **30 assidus depuis 10 ans** ; preuve qu'ils se plaisent à Saint Martin-de-Londres et qu'ils répondent aux attentes des chaland.



MARCHÉ DOMINICAL

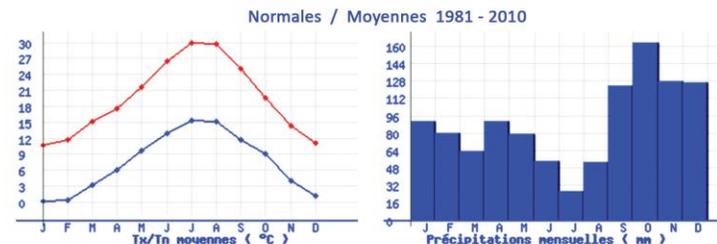
MÉTÉOROLOGIE

NORMALES, MOYENNES À SAINT-MARTIN-DE-LONDRES POUR LA PÉRIODE 1981-2010 ET RECORDS DE TEMPÉRATURES, RAFALES MAXIMALES DE VENT ET MAXIMA DE PLUIE EN 24 HEURES DU 01/03/1947 AU 3/11/2019.

Les relevés et calculs ci-contre ont été mis à disposition par la météorologie nationale.

On peut remarquer que le record de température maximale a été relevé en août 1947 (42° 5 C) (année très chaude) ; Et que le record de température minimale date de février 1963 et de janvier 1987 (-19 °C).

Dans le précédent bulletin municipal, nous avons montré que si le total pluviométrique annuel est très variable d'une année à l'autre, en revanche la normale ou moyenne interannuelle tend vers une valeur stable qui ne semble pas affectée par le changement climatique depuis 1958 jusqu'à 2017. Il est vrai que la température moyenne sur terre n'augmente pratiquement plus depuis 20 ans.



	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Année
Temp. max. (°C)	10.7	11.8	15.1	17.6	21.7	26.5	30	29.7	25	19.5	14.3	11.2	19.5
Temp. moy. (°C)	5.5	6.1	9.2	11.8	15.7	19.7	22.7	22.4	18.3	14.3	9.2	6.2	13.5
Temp. min. (°C)	0.2	0.5	3.2	6	9.6	12.9	15.4	15.1	11.7	9.1	4.1	1.2	7.5
Jours Tx > 30°C	0	0	0	0	0.7	5.9	16.2	14.3	3.1	0.1	0	0	40.3
Jours Tx > 25°C	0	0	0.3	1.2	7	19.7	28.3	27.7	15.4	2	0	0	101.5
Jours Tx < 0°C	0.4	0.1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.5
Jours Tn < 0°C	15.3	14	8.8	1.8	0	0	0	0	0	1.1	7.3	13.4	61.7
Jours Tn < -5°C	6.3	4.5	1	0	0	0	0	0	0	0.1	1.5	5.3	18.7
Jours Tn < -10°C	1	0.3	0.1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1.8
RR mensuel (mm)	90.8	79.5	62.5	91.1	78.6	53.8	26.1	52.7	123.6	163.4	127.2	126.3	1075.6
Jours RR > 1mm	6.7	5.6	5.4	7.1	7.3	5.3	3.2	4.2	5.8	9.2	7.4	7.2	74.3
Jours RR > 5mm	3.7	3.4	2.9	4.4	4.1	2.5	1.6	2.2	3.4	5.5	4.4	4.1	42.1
Jours RR > 10mm	2.4	2.4	1.7	2.7	2.6	1.5	0.8	1.6	2.6	4	3	2.9	28.3

RR pour la pluie : la hauteur de précipitation (RR) du jour J est la hauteur quantité de pluie tombée entre 6h 00 U.T.C le jour J et 6h 00 U.T.C le jour J+1.

Records (du 01/03/1947 au 03/11/2019)

Source des documents : <http://www.meteociel.fr> et Météo-France

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	Année
Temp. max. (°C)	21.8 27/01/2003	24.1 22/02/2019	27.8 30/03/2012	32 28/04/1947	35 29/05/1947	41.8 28/06/2019	41.2 31/07/1947	42.5 01/08/1947	37 09/09/1966	33.4 12/10/2011	25.7 15/11/2015	21.1 12/12/1961	42.5 01/08/1947
Temp. min. (°C)	-19 18/01/1987	-19 04/02/1963	-15 09/03/1964	-6.1 17/04/1955	-2.5 04/05/1967	2 03/06/1962	5.2 17/07/2000	4 30/08/1993	-1 21/09/1977	-5 31/10/1997	-9.6 18/11/2007	-16.5 27/12/1962	-19 04/02/1963
Rafale (km/h)	145.8 03/01/2018	93.2 06/02/2017	113.8 04/03/2017	81 30/04/2017	86.8 05/05/2019	74.9 06/06/2017	80.6 03/07/2019	88.2 12/08/2018	68.4 14/09/2017	92.5 29/10/2018	88.9 03/11/2019	106.9 27/12/2017	145.8 03/01/2018
RR 24h (mm)	151.8 06/01/1955	99.7 24/02/1964	152.6 25/03/1999	89.8 29/04/2004	88.9 03/05/1999	110.5 18/06/1955	86.3 17/07/1963	143 09/08/1975	210.5 04/09/1964	205 19/10/1994	198 05/11/1984	158.2 11/12/2002	210.5 04/09/1964

ALSH ADOS DU SIVU ESMML



L'ALSH Ados (Salle des Jeunes) a ré-ouvert ses portes le 1^{er} octobre 2019. Par transfert de compétence, ce service est désormais géré par le SIVU ESMML (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique en charge des écoles) et profite aux collégiens et lycéens de 11 à 17 ans résidant sur les communes de Saint Martin-de-Londres et du Mas-de-Londres.

Cet accueil leur permet de se retrouver, de se détendre, de partager et construire des projets d'animation : aménagement de la salle, réalisation de jeux, échanges intergénérationnels, rencontre avec d'autres communes, participation au Festi'Jeun (animation jeunesse organisée par la Communauté des Communes du Grand Pic Saint Loup et les responsables des structures ados du territoire). La salle des jeunes est aussi et surtout un lieu d'information, d'échanges et de confiance.

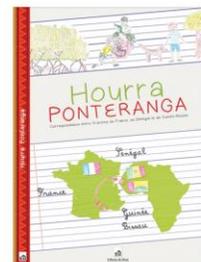
Pour 2020, l'équipe pédagogique prévoit des échanges avec d'autres structures jeunesse (Les Matelles, Teyran, Saint Mathieu de Trévières, Vailhauques...), mais aussi de nombreuses activités comme : une journée ski, des sorties patinoire / lazer-game / accrobranche /escape-game ; des randonnées VTT et pédestres ; des bivouacs, mini-séjours ; des échanges intergénérationnels avec FEEL'U (collecte et partage d'information avec les aînés grâce aux nouvelles technologies de réalité virtuelle).

Depuis sa réouverture la salle des jeunes enregistre une petite dizaine d'inscriptions, ce qui est déjà prometteur. Venez nombreux rencontrer la nouvelle équipe et pourquoi pas proposer vos idées de projets.

Ouverture de l'ALSH Ados/Salle des Jeunes : les mardis et vendredis de 17h30 à 19h00 et les mercredis de 14h00 à 18h30 sur un accueil libre quand aucune sortie n'est prévue.

Contact du Directeur Alexy Visset : 06 41 01 12 42 / ados.smlmdl@gmail.com

PONTERANGA - UN PONT VERS L'AFRIQUE



Recentement présenté à l'école primaire de Saint Martin, "Hourra Ponteranga" est le titre du troisième livre écrit par les élèves de l'école de Viols le Fort et ceux d'autres écoles du nord de l'Hérault, en collaboration avec deux écoles casamançaise (Sud Sénégal) et une bissau-guinéenne. Chaque classe a écrit et illustré un sujet de son choix. Comment faire un potager ? Quels sont les insectes du coin ? Comment cultive-t-on le riz en Camargue ? Sans compter les jeux auxquels jouent les enfants, de part et d'autre de l'océan...

Le principe est le même que chaque année : l'achat d'un livre permet à deux enfants africains d'aller à l'école, Ponteranga offrant toutes les fournitures scolaires que sa famille trop pauvre ne peut payer. Livre disponible à la Pharmacie et à la Boulangerie de la Tour.

www.ponteranga.com / Objectif : échanges solidaire entre Occitanie et l'Afrique de l'Ouest.



CINÉMA - FOYER RURAL

DU NOUVEAU DANS VOTRE SALLE

Le Foyer Rural anime le cinéma de Saint Martin-de-Londres depuis sa création en 1948.

Les premières projections, avec un projecteur 16 mm, avaient lieu le dimanche soir dans une ancienne distillerie, aujourd'hui salle des rencontres. D'autres locaux ont été utilisés par la suite.

La salle de cinéma actuelle, en fonction depuis 1984, compte **128 places** et est équipée d'un projecteur numérique. Elle est municipale.

En partenariat avec Ciné-Garrigues depuis le début des années 2000, des séances y sont proposées un samedi sur deux du mois d'octobre au mois de juin : un film jeune public à 18h30 et un film grand public à 21h00.

La programmation, toujours de qualité, propose en alternance des films d'auteurs de réalisateurs du monde entier, en VO quand c'est possible, et des films plus grand public. Chaque été au début du mois de juillet, une séance gratuite en plein air clôture la saison.

Une nouveauté cette année : depuis le mois de novembre, à **chaque séance, des courts-métrages ou films d'animation surprise sont projetés** avant le grand film.

Une autre nouveauté : le rayon friandises fait peau neuve avec des articles bio qui font du bien.

En dehors de la programmation régulière **des séances spéciales peuvent être organisées** (comme des documentaires). Un exemple : la soirée débat du 30 novembre sur le thème *En liberté, devenons artistes de nos vies*. Les propositions sont les bienvenues et sont soumises à l'approbation du Foyer Rural...

L'accueil et la coordination générale sont assurés collectivement par une équipe de bénévoles : Ann, Anne, Catherine, Eloïse, Emeline, Françoise, Iza, Manue, Mareva, Nicolas, Swann et Sylvie.

L'entrée du cinéma se situe au centre du village, à côté de l'Office de Tourisme.

Tarif : 4 € (séance de 18h30) - 5 € (séance de 21h)

Billetterie ouverte 30 minutes avant la séance.

Sans réservation

Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Friandises en vente.

Contact : Catherine au 06 68 45 06 27

catherine.parmontier7@gmail.com

<https://www.facebook.com/cinemasaintmartindelondres/>

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Cette année, à l'occasion du 14 juillet, marché dominical oblige, les pompiers ont organisé une opération porte ouverte à la caserne.

Cette matinée a été l'occasion de proposer les ateliers habituellement animés sur la Place du village ; ateliers qui ont fait le bonheur des petits et des grands : tours de camions, tyrolienne (délocalisée de la tour de l'horloge au mat des transmissions), atelier secourisme avec le massage cardiaque sur mannequin, présentation des véhicules et leur matériel, cave à fumée avec port de l'ARI (Appareil Respiratoire Isolant), manquement d'une lance à incendie.



Cette délocalisation a permis de présenter le camion feu de forêt CCFS avec son canon à eau en action et sa citerne de 11 000 litres d'eau, ce qui ne peut pas être fait sur la Place de la Fontaine.

Pas de baptême des nouvelles recrues (ce n'est que partie remise), mais des visites de la caserne (salle radio, vestiaires, foyer, salle de réunion et locaux sommeil) avec les sapeurs-pompiers comme guides ont été proposées ainsi qu'un échange avec la population concernant l'activité de sapeur-pompier volontaire, les questions ont été nombreuses !

Pour une première, cette matinée a remporté un franc succès : le public au rendez-vous et les retours très positifs font qu'il est fort possible que ce type de manifestation se reproduise à l'avenir.

Lorsque vous aurez en main ce bulletin municipal, vos sapeurs-pompiers seront déjà passés pour la traditionnelle distribution du calendrier, si toutefois vous ne l'avez pas eu, vous pouvez nous laisser un message au **09 54 43 27 23** avec vos coordonnées.

U.S.S.M. (Foot)

Le club de foot de Saint Martin-de-Londres connaît un bon début de saison 2019-2020. Ceci est vrai pour toutes les catégories ; il y a même plusieurs équipes selon les tranches d'âge. La barre symbolique des **200 licenciés** est franchie cette saison.

Le bureau du club de foot se réjouit de cette situation qui est signe de bonne santé... Les membres du bureau sont eux aussi de plus en plus nombreux pour encadrer tous ces enfants de notre village et du bassin Londrain voir plus loin.

Le travail engagé par Jean-Luc, Ludo et Jérôme il y a plus de 5 ans arrive enfin à l'objectif fixé : le Maire, Jean-Louis Rodier, a inscrit au budget 2019 un **nouveau terrain synthétique**. Ce terrain, réalisé début 2020, devrait permettre de répondre au besoin en termes d'infrastructures dont le club a besoin à ce jour pour répondre aux sollicitations fréquentes du terrain compte tenu du nombre d'équipes engagées dans les différents championnats. Il fera également le bonheur des écoles qui l'utilisent ponctuellement.

Ceci permettra au club de se lancer vers d'autres projets comme par exemple **labelliser l'école de foot** à plus ou moins long terme et proposer des stages foot pendant les vacances scolaires...

Nous espérons que cette saison 2020 sera pleine de réussite pour nos jeunes licenciés et surtout qu'ils prendront beaucoup de plaisir autour du ballon rond tout en étant respectueux des valeurs portées par le club et ses dirigeants.

FESTA TRAIL

En 2020, le **Festa Trail fêtera ses 10 ans**. Et une nouvelle fois, le village de Saint-Martin-de-Londres sera un haut lieu de la manifestation !

Le **samedi 22 mai**, les douze coups de midi donneront le départ du **Duo du Pic**. Les coureurs, par 2, s'élanceront depuis la place du village. Après un passage dans les ruelles sinueuses de Saint-Martin-de-Londres, ils fileront en direction du Pic Saint-Loup pour rejoindre Saint-Mathieu-de-Trévières. Puis, dans l'après-midi et jusqu'à très tard dans la nuit, les participants de l'**Ultra Draille** et de l'Hérault Trail, des courses de **120 et 76 km**, seront accueillis et ravitaillés au niveau de la salle des rencontres, par des bénévoles aux petits soins : une pause bien méritée qui leur donnera le courage d'aller au bout !

Comme chaque année, le Festa Trail aura besoin de mains, de sourires et d'énergie pour être une réussite.



Alors si vous disposez d'un peu de temps, **venez découvrir les coulisses de l'organisation** et partager différemment l'aventure du Festa Trail **en devenant bénévoles** ! Rejoignez ainsi la formidable équipe de bénévoles saint-martinois par téléphone et mail :

06 70 03 67 91 et contact@festatrail.com

TENNIS CLUB

Cette année, le Tennis Club Saint Martin-de-Londres (TC SMDL) vous accueille avec une équipe dirigeante renforcée, des bénévoles dynamiques qui se retrouvent dans la bonne humeur pour faire vivre l'association et pour la représenter au mieux au niveau de la commune ainsi qu'au niveau départemental. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents, nombreux cette année, et nous espérons vous voir, ainsi que tous les anciens, aussi souvent que possible sur les différentes manifestations que nous organisons toute la saison.

Dès le mois de septembre, 3 équipes ont été engagées sur le championnat par équipes de l'Hérault :

- équipe des 13/14 ans garçon, finit 3^{ème} de leur poule, résultat très serré avec les 2 premiers, nos 6 garçons ont pu disputer au moins deux rencontres chacun, c'était la découverte de la compétition pour certains, ils se sont régalés, bravo les garçons !!!

- équipe masculine qui termine 1^{er} de leur poule et qui continue donc l'aventure dans le tableau final... et pourquoi pas jusqu'en finale...!!!

Félicitation messieurs !

- équipe féminine qui prend la 3^{ème} place, un beau parcours pour cette nouvelle équipe, c'est très en encourageant pour la suite de la saison ; nous leur souhaitons plein de réussite sur la Coupe Bleue qui débute mi-novembre, allez les filles !!! Quant aux équipes 11/12 et 15/16, ils attendent leur tour pour jouer, rencontres prévues sur la deuxième partie de la saison, après les vacances de Noël. Comme chaque année, le Tennis Club de St Martin organise son interne ; ce tournoi est ouvert également aux personnes qui ne sont pas adhérents au club, il est gratuit et se déroule dans un bon esprit. Il s'étale du mois de mars (matches de poules) jusqu'à mi-juin pour les finales de chaque catégorie. Nous sommes heureux chaque année d'accueillir de plus en plus de nouveaux joueurs, alors n'hésitez pas à nous contacter avant le mois de mars pour votre inscription, la période est idéale quand les beaux jours reviennent ! Après le tournoi des simples, nous vous donnons une 2^{ème} chance de venir nous rejoindre avec le tournoi double mixte qui aura lieu sur les mois de juillet et août.

Contact : tennis.smdl34@gmail.com

Infos : <https://sites.google.com/view/tennis-smdl34>

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi au vendredi : 08h30 à 12h00
Lundi et mercredi : 14h00 à 17h45
Vendredi : 16h00 à 17h45

PERMANENCES DU MAIRE

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
les mardis dès 16h00 04 67 55 00 10

DEMANDE DE PASSEPORT ET DE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (sur rendez-vous uniquement)

Lundi au vendredi : 09h00 à 11h30
Lundi et mercredi : 14h00 à 17h30
Vendredi : 16h00 à 17h30

RETRAIT DU PASSEPORT ET CNI (sans rendez-vous)

Aux horaires d'ouverture de la Mairie

NUMÉROS UTILES :

SIVU ESMML des écoles : 04 67 55 87 05
Ecole Maternelle : 04 67 55 08 08
Ecole Primaire : 04 67 55 08 79
Crèche intercommunale : 04 67 02 70 70
CCGPSL (communauté de communes) : 04 67 55 17 00
MSAP (Maison des Services au Public : aide à l'administration, à l'emploi, au social, ...) : 04 64 55 87 26
Gendarmerie : 04 67 55 00 01
Pompiers : 18
SAMU : 15
Assistante sociale : 04 67 82 14 20
Maison de retraite (ATHENA) : 04 67 14 81 00
Service d'Aides Soignantes à Domicile
(SSIAD à ATHENA) : 04 67 14 81 43
Coopérative d'Électricité : 04 67 66 67 30
Office de Tourisme : 04 67 55 09 59
Police Municipale : 04 67 55 87 10
Trésorerie des Matelles : 04 99 61 47 70
Midi Libre (corresp. M. Nembrini) : 06 64 17 70 07

HORAIRES D'OUVERTURE DU SERVICE URBANISME

du mardi au jeudi de 08h45 à 11h45

PERMANENCE DE L'ADJOINT AU MAIRE DÉLÉGUÉ À L'URBANISME

SUR RENDEZ-VOUS LE JEUDI APRÈS-MIDI au :
04 67 55 00 10

AIDE EN LIGNE :

Pour vos Déclarations Préalables et vos Permis de Construire, retrouvez toutes les informations et documents téléchargeables sur : www.saint-martin-de-londres.fr
- rubrique Cadre de Vie / Urbanisme

Avant d'engager des travaux, il vous est vivement conseillé de vous rapprocher du service Urbanisme qui vous donnera toutes les informations nécessaires à la réalisation de votre projet.



En étroite collaboration avec la Gendarmerie Nationale, le service de Police Municipale veille à la tranquillité, à la sécurité des habitants, des commerçants et

entreprises ainsi qu'au respect des arrêtés municipaux pris par Monsieur le Maire.

N'hésitez pas à solliciter la Police Municipale pour tout signalement, main courante, objet trouvé, opération tranquillité vacances,...) et aide aux démarches à accomplir.

Contact : 04 67 55 87 10

En dehors des heures de service vous pouvez contacter la Gendarmerie Nationale au 04 67 55 00 01 ou composer le 17.

TRANQUILITÉ VACANCES

Avant de partir en vacances, penser à signaler vos dates d'absence du domicile auprès de la Police Municipale.

Remplissez le bulletin spécifique en Mairie. Vous pouvez aussi le télécharger sur :

www.saint-martin-de-londres.fr

Rubrique Police-Municipale / Sécurité



